

Projet innovant ou expérimental ?

Le projet innovant ou expérimental correspond à une action pédagogique initiée au sein d'une école, d'un EPLE ou d'un territoire (réseau, circonscription,...) pour faciliter l'acquisition de compétences scolaires et éducatives en diversifiant la manière de les appréhender. Pour l'école et les établissements, ces formes de réponses induisent un changement dans les pratiques pédagogiques et/ou l'organisation scolaire au service du plus grand nombre.

L'innovation s'inscrit dans la pratique professionnelle ordinaire de chaque enseignant. Au service d'une meilleure réussite de tous les élèves, elle invite au questionnement des pratiques usuelles et introduit des nouveautés pédagogiques et didactiques. Elle est de courte durée.

L'expérimentation s'appuie dès le départ sur une volonté collective de travailler autrement au service de tous les élèves. Inscrite dans une temporalité plus longue, elle requiert là encore le soutien du chef d'établissement. Elle s'appuie nécessairement sur une formalisation et une démarche explicite, des bilans réguliers et une évaluation finale. L'expérimentation incarne une démarche collective de changement d'une certaine ampleur, structurée par des objectifs, des indicateurs, la préoccupation de l'évaluation des effets.

On distinguera : projet innovant ; projet expérimental ; expérimentation dérogatoire.

Expérimentations ou innovations _ missions des enseignants et des personnels d'éducation ?

Interroger ses pratiques, se ressourcer scientifiquement pour prendre de la distance et renouveler ses savoirs participent du développement professionnel ordinaire de l'enseignant ou du personnel d'éducation.

Le développement de projets novateurs et partagés au service des élèves ainsi que la démarche de projet qui s'y attache s'inscrivent dans cette même dynamique ; autant d'effets positifs au service des élèves, d'un établissement, de la communauté éducative.

S'engager dans un projet innovant ou expérimental ? Mode d'emploi ?

S'engager dans une dimension expérimentale c'est oser s'aventurer dans des voies nouvelles, partager une culture commune de l'audace, de la curiosité, de l'impertinence loyale, de l'imagination au service des élèves. C'est s'appuyer sur une méthodologie liée à la démarche de projet. C'est inscrire dans son développement professionnel une volonté de re-questionner ses pratiques pour explorer d'autres possibles. C'est vouloir se ressourcer scientifiquement de manière originale en s'appuyant sur des travaux actualisés de la recherche. C'est affirmer le bien fondé d'un travail en équipe.

Monter un projet innovant ou expérimental ?

L'IEN, le chef d'établissement, l'inspecteur de discipline, les délégations académiques : IEVS, CASNAV, DAAC, SAIO, DAEMI, DANE, DAFPIC, DAREIC, l'ESPE et le réseau CANOPE sont des interlocuteurs incontournables.

La mission Académique Conseil, Recherche, Développement, Innovation Expérimentation (CARDIE) est à la disposition des écoles et des établissements aux différentes étapes du projet, en amont, pendant son déroulé et en aval pour son évaluation.

Projet expérimental et adossement à la recherche ?

Adosser une expérimentation à la recherche c'est vouloir nourrir de manière combinée questionnements de terrain et travaux scientifiques actualisés dans une logique de recherche-action, utile à la communauté scolaire et scientifique.

L'appel à projet CARDIE – ESPE a pour ambition de permettre un meilleur accompagnement par des enseignants chercheurs. A la demande des équipes, un travail collaboratif peut être envisagé sous la forme d'un accompagnement par des enseignants chercheurs de l'ESPE ou d'universitaires.

Les moments de l'expérimentation ?

Un projet expérimental peut se résumer en trois moments clés : la phase d'élaboration assortie d'un diagnostic, d'un objet de travail et d'hypothèses de transformations chez les élèves ; la phase de mise en œuvre et de régulations ; la phase d'évaluation des effets produits (plus-values sur la réussite scolaire et éducative des élèves et sur l'évolution des pratiques professionnelles des personnels impliqués). Entrer en expérimentation, c'est aussi penser à en sortir pour mieux rebondir en se dotant des moyens d'interroger les actions et leurs effets.

APPEL A PROJET CARDIE – ESPE 2017-2018

Les candidatures sont à déposer en ligne sur l'application PERCEVAL (Cf. calendrier de l'appel à projet) :

- Pour les écoles, la saisie est faite par le directeur d'école sous couvert de l'IEN de circonscription,
- Pour les EPLE, la saisie est réalisée par le porteur de projet sous couvert du chef d'établissement.

Un contact : cardie@ac-bordeaux.fr

Un numéro de tél : 05 57 57 39 66